



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juillet 2026

N°922

Éclipse solaire : des lunettes adaptées sont indispensables pour observer le soleil en toute sécurité

À l'approche de l'éclipse solaire du mois d'août, le ministère chargé de l'Économie et le ministère chargé de la Santé appellent la population à la plus grande vigilance. Observer le Soleil sans protection adaptée ou avec des lunettes non conformes peut engendrer des lésions oculaires indolores au moment de l'exposition, mais potentiellement irréversibles. Les autorités rappellent les règles essentielles pour choisir des lunettes d'éclipse sûres et annoncent le renforcement des contrôles sur les produits commercialisés.

Le 12 août 2026, en Europe, aura lieu une éclipse solaire. En France, cette éclipse sera quasi-totale dans le sud-ouest et partielle sur le reste du territoire métropolitain¹. Cet événement astronomique rare suscite un intérêt légitime des Français. Pour pouvoir en profiter en toute sécurité, **il est nécessaire de porter, pendant toute la durée de l'éclipse, des lunettes de protection spécifiquement conçues pour pouvoir observer le Soleil en filtrant les UV à 100 %.**

Les lunettes de soleil ordinaires, de cinéma 3D ou autres matériels **non conçus spécifiquement pour observer directement le Soleil** (verres fumés, radiographies, négatifs de film, filtres photographiques, etc.) **ne sont pas appropriés pour observer l'éclipse en toute sécurité**. Les lunettes achetées dans le cadre de l'éclipse totale de 1999 ne doivent, quant à elles, pas être réutilisées car leurs filtres sont susceptibles d'être altérés, même sans signe apparents de dégradation. En l'absence de lunettes d'éclipse dédiées, l'exposition peut provoquer des lésions graves et irréversibles, telles que des brûlures voire une perte définitive de la vision. Ces lésions sont indolores et les troubles visuels peuvent n'apparaître que plusieurs heures après l'exposition.

Afin de garantir la sécurité des consommateurs, la DGCCRF a engagé une campagne nationale de contrôles auprès des fabricants, importateurs et distributeurs de lunettes d'éclipse. Près de 90 professionnels ont d'ores et déjà été contrôlés. Les

¹ Une éclipse partielle signifie que la Lune ne recouvrira pas complètement le soleil.

enquêteurs vérifient notamment la conformité des produits aux exigences européennes de sécurité². Si un produit non conforme est identifié, les mesures nécessaires sont prises, tenant compte du risque, pour protéger les consommateurs (retrait du marché, suspension de la commercialisation, saisies et destruction). En cas de danger avéré pour la santé des consommateurs, des suites pénales peuvent être engagées, et les professionnels responsables sanctionnés par une amende pouvant atteindre 200 000 euros.

Pour observer l'éclipse en toute sécurité

Avant l'éclipse :

- Faire preuve de vigilance en cas d'achats en ligne de lunettes de protection d'origine extra-européenne et privilégier des vendeurs identifiés (opticiens, enseignes spécialisées, pharmacies, associations reconnues) ;
- Vérifier la présence du marquage CE (lunette certifiée ISO 12312-2), des instructions d'utilisation et avertissements de sécurité, rédigés en français (ces consignes devront être scrupuleusement suivies pour observer l'éclipse) ;
- S'assurer que les **coordonnées du fabricant** et le cas échéant, de l'importateur, qui sont responsables de la conformité du produit sont bien indiquées (sur le produit, son emballage ou un document d'accompagnement) ;
- **Vérifier l'absence de rayures sur les verres** : pour cela, placez les lunettes devant une source lumineuse intense comme une lampe. Si le filtre est endommagé, la lumière passera à travers le filtre. Si le filtre est altéré, vous allez observer des points lumineux, preuves de mini perforations.

Pendant l'éclipse :

- Pendant la phase d'observation, et même si vous disposez d'équipements dédiés, **ne pas observer le Soleil plus de trois minutes consécutives** ;
- **Effectuer des pauses** entre deux temps d'observation afin de reposer vos yeux ;
- Même en cas de ciel voilé, il convient de se munir d'équipements spécifiques ;
- **Si vous souhaitez prendre une photo de l'éclipse, ne retirez en aucun cas vos lunettes.** Il est également recommandé d'utiliser un filtre spécifique, en complément du port de lunettes, pour protéger votre matériel (jumelles, longue vue, appareil photographique, téléphone...) ;
- Apporter une vigilance particulière aux enfants, qui sont souvent moins conscients du danger. Les lunettes d'éclipse ne conviennent pas aux enfants de moins de 3 ans, aussi il est recommandé de ne pas leur faire observer le phénomène.

Après observation de l'éclipse, si vous constatez une baisse de la vision, des tâches, une vision floue ou une déformation des images dans les heures qui suivent, consultez en urgence un ophtalmologue ou appelez le 15.

² Les équipements de protection individuelle sont des produits soumis aux exigences du [règlement européen 2016/425](#).

N'attendez pas et équipez-vous dès à présent avec des lunettes adaptées pour pouvoir observer ce phénomène en toute sécurité le 12 août prochain.

Liens utiles :

- [Signal Conso](#) - Le site qui permet de mettre en relation les consommateurs et les professionnels pour favoriser la résolution des litiges. La DGCCRF s'appuie sur ces signalements pour cibler ses contrôles.
- Consultez l'ensemble des informations utiles pour observer l'éclipse en fonction de votre localisation : <https://observatoiredeparis.psl.eu/eclipse-solaire-du-12-aout.html>

Contacts presse :

Service presse de la DGCCRF : 01 44 97 23 91 - presse@dgccrf.finances.gouv.fr

Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées : alertes-presse@sante.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr